

La logistique, un levier au développement des circuits alimentaires de proximité : étude de cas dans la restauration collective en région Sud

Élodie Kacioui-Maurin, Jennifer Lazzeri Gracia-Campo, Béatrice Mésini & Valérie Michon

To cite this article: Élodie Kacioui-Maurin, Jennifer Lazzeri Gracia-Campo, Béatrice Mésini & Valérie Michon (2021) La logistique, un levier au développement des circuits alimentaires de proximité : étude de cas dans la restauration collective en région Sud, *Logistique & Management*, 29:4, 267-281, DOI: [10.1080/12507970.2021.1972855](https://doi.org/10.1080/12507970.2021.1972855)

To link to this article: <https://doi.org/10.1080/12507970.2021.1972855>



Published online: 23 Oct 2021.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 21



View related articles [↗](#)



View Crossmark data [↗](#)



La logistique, un levier au développement des circuits alimentaires de proximité : étude de cas dans la restauration collective en région Sud

Élodie Kacioui-Maurin^a, Jennifer Lazzeri Gracia-Campo^a, Béatrice Mésini^b et Valérie Michon^a

^aAix Marseille Université, CRET-LOG, Aix-en-Provence, France; ^bAix Marseille Université, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France

RÉSUMÉ

Depuis une décennie, l'État français incite les collectivités à développer des initiatives visant à rapprocher les lieux de production, de stockage, de transformation et de consommation. Empreints d'une nouvelle philosophie, de nouveaux circuits émergent pour resserrer les liens entre les acteurs, en valorisant les productions locales, en réduisant les distances et en maximisant les volumes. Ces circuits alimentaires territorialisés, qualifiés de circuits de proximité, ne sont pas exempts de problématiques logistiques et questionnent les démarches dites traditionnelles. Cet article a pour objectif de proposer un cadre d'analyse permettant d'en décrypter les caractéristiques. L'article s'appuie sur une étude de cas longitudinale menée sur deux initiatives locales d'approvisionnement de points de restauration collective en région Sud. L'analyse des résultats souligne la combinaison et l'enchevêtrement des proximités, l'organisation logistique de ces circuits se construisant chemin faisant, dans une dynamique collective multiacteurs et multiniveaux. Le rôle des intermédiaires apparaît comme un élément central dans l'émergence, la constitution et la mise en œuvre d'un circuit de proximité.

Logistics, a lever for the development of local food circuits : a case study of collective catering in France (Southern Region)

ABSTRACT

For a decade, the French government has encouraged communities to develop initiatives aimed at bringing together places of production, storage, processing and consumption. Imbued with a new philosophy, new systems are emerging, in order to strengthen the links between actors, by promoting local productions, reducing distances and maximising volumes. These territorialised food systems, qualified as proximity supply chain, may encounter logistical problems and question the so-called traditional approaches. The aim of this article is to propose an analysis framework explaining their characteristics. The article is based on a longitudinal case study of two local initiatives for the provision of collective catering outlets in the French Southern Region. The analysis of the results underlines the combination and the entanglement of proximities, the logistical organisation of these short supply chains being built on the way, in a collective multi-actor and multi-level dynamic. The role of intermediaries appears to be a central element in the emergence, constitution and implementation of a proximity supply chain.

MOTS CLÉS

Logistique ; proximité ; restauration collective ; intermédiation territoriale ; chaîne logistique locale

KEYWORDS

logistic ; short food supply chain ; collective catering ; territorial intermediation ; local supply chain

Introduction

L'alimentation durable s'impose désormais comme un défi que les nations doivent relever, dans un contexte de crise de confiance des consommateurs vis-à-vis des produits alimentaires (Dubuisson-Quellier 2015; Noireaux 2017). Les engagements de la France en matière d'alimentation responsable, et les dispositifs réglementaires qui en découlent, exercent depuis une dizaine d'années une incitation croissante pour les collectivités à s'engager vers la diversification et la relocalisation des filières productives. Les politiques publiques doivent prendre en compte et accompagner l'évolution vertueuse des comportements alimentaires

des individus et intégrer les nouveaux enjeux socio-économiques tels que la disparition des petites exploitations (Gonçalves 2013a). Dans ce contexte, la loi EGalim¹ promulguée en 2018 renforce la présence des filières locales dans la restauration collective en imposant des produits issus de circuits de proximité, de filières biologiques ou de qualité à horizon de janvier 2022.

Présentés comme des réponses adaptées aux externalités négatives du système alimentaire conventionnel (Mundler et Laughrea 2016), les circuits alternatifs d'approvisionnement et de distribution représenteraient une solution pertinente

(Gahinet 2018). Estimés à 8 % du marché alimentaire (CESE2018),² ces circuits alimentaires territorialisés prennent des formes diverses : les magasins et marchés de producteurs, les livraisons à domicile, la vente collective, les paniers ou encore les drives fermiers. La faible distance entre les lieux de production et les lieux de consommation conduit à qualifier ces circuits de circuits de proximité.

Les spécificités managériales de ces circuits constituent un thème de recherche particulièrement intéressant pour la communauté des chercheurs en management logistique. En effet, si le caractère stratégique de la logistique ne fait nul doute dans le pilotage des chaînes logistiques multi-acteurs pour des circuits traditionnels (Bowersox, Closs, et Cooper 2002; Davis-Sramek, Fugate, and Omar 2007; Christopher 2011), la question de la contribution de la logistique aux circuits de proximité est relativement peu étudiée. Caractérisée par la réduction des distances et le fractionnement des flux, la logistique des circuits de proximité est centrale notamment en termes de performance globale, c'est-à-dire intégrant les dimensions économiques, environnementales et sociétales. Plusieurs études d'ailleurs ont pointé les faiblesses logistiques des circuits de proximité en désignant notamment l'absence d'économies d'échelles réalisées (Vaillant et al. 2017; Carpentier 2011; Rizet et al. 2008).

Cet article a pour objectif de proposer un cadre d'analyse permettant de décrypter les caractéristiques de la logistique des circuits de proximité, dans les filières bovine et maraîchère de la région Sud. Pour ce faire, une revue de littérature se focalise au préalable sur les circuits alimentaires de proximité. Dans une seconde partie, nous proposons un cadre d'analyse de la logistique d'un type de circuit de proximité, celui de la restauration collective. La troisième partie détaille la méthodologie adoptée et l'analyse qualitative réalisée dans le cadre d'un projet régional.³ Enfin, à l'aune des deux circuits alimentaires étudiés dans les départements du Vaucluse (84) et des Alpes-de-Haute-et-Provence (04), nous discutons dans une dernière partie les résultats obtenus.

La logistique dans les circuits de proximité

Nous avons choisi dans cet article d'employer la notion de circuit de proximité. En effet, l'expression circuit court, faisant l'objet de nombreuses critiques (Praly, Chazoule et Delfosse 2014), fait référence à un circuit avec un seul intermédiaire entre producteurs et consommateurs.⁴ Le « circuit court » ne fait pas référence à la proximité géographique entre producteurs et consommateurs et ne laisse pas la place aux nécessaires intermédiaires existant dans la chaîne de production et de distribution.

Les circuits de proximité quant à eux font référence à des activités d'approvisionnement, de transformation alimentaire et de distribution localisées au sein d'un territoire, dans un objectif de réduction des intermédiaires, de rationalisation des trajets ou encore de valorisation des ressources territoriales. Ces circuits s'inscrivent dans une chaîne de valeur spécifique à un territoire, relative à des acteurs privés et publics singuliers et dans une démarche plus vertueuse (réduction des inégalités sociales, diminution des émissions de CO₂, usage responsable des sols, recyclage).

La proximité est une notion complexe, dont la structure spatiale et sociale nécessite une analyse de ses formes. La logistique peut être introduite ensuite, s'inscrivant dans un territoire. Dans un souci permanent d'optimisation des flux, la logistique favorise le développement, le déploiement et la pérennité des initiatives.

Les circuits de proximité

Selon Bosona et al. (2011), le circuit de proximité peut être caractérisé par la proximité du lieu de production avec les consommateurs (par ex. 160 km au Royaume-Uni et 250 km en Suède). La proximité est ainsi mesurée par une échelle métrique. On parlera de **proximité géographique** en référence à la notion de proximité spatiale (Torre 2009). Il est à noter cependant que certains marchés s'affranchissent des proximités, notamment géographiques, fonctionnant hors-sol comme l'industrie de la transformation alimentaire. La proximité n'est toutefois pas que métrique, elle est également économique, culturelle, cognitive et sociale. La grille des proximités constitue alors un outil analytique permettant de prendre en compte le fait que des marchés sont inscrits dans un territoire par opposition aux marchés hors-sol (Chevallier et al. 2014). La proximité traduit dans cette perspective le rapprochement (ou l'éloignement) d'acteurs par les échanges marchands réalisés entre les organisations sur un territoire. La dimension économique du circuit alimentaire de proximité traduit de fait la relocalisation des flux économiques, une meilleure répartition de la valeur ajoutée, des prix rémunérateurs et des engagements réciproques (Praly et al. 2014). Toutefois, les échanges économiques ne se réalisent que s'il existe des facteurs d'articulation (des proximités) entre les individus et les organisations facilitant leurs rencontres, leurs ajustements et leurs modes de coordination.

Concernant les interactions entre les individus et leurs terroirs productifs, le rapprochement des producteurs et des consommateurs conduit à valoriser des ressources, personnaliser les échanges,

mutualiser les savoirs et compétences et à mieux coordonner les intérêts de chacun. Il convient aussi de créer ou de renforcer la confiance entre les individus. Ces éléments renvoient à la notion de **proximité relationnelle** définie comme « *le moyen de renforcer les conditions de l'échange marchand* » (Praly et al. 2014). Cette forme de proximité influence la dynamique du circuit alimentaire de proximité, en agissant comme facteur de rapprochement entre les acteurs, qu'ils s'agissent d'entreprises privées telles que les agriculteurs, les coopératives ou d'institution publique comme la région, le département, les comités de filière, la chambre d'agriculture, etc.

Concernant les interactions entre organisations, il convient de distinguer d'une part, la proximité organisationnelle et d'autre part, la proximité institutionnelle. Paché (2006, 12) souligne l'intérêt d'une analyse par la proximité organisationnelle, « *étudiant comment les acteurs vont (ou non) chercher à mieux se coordonner en procédant à une série d'ajustements mutuels (...) en développant une coordination fondée sur des communications informelles et non standardisées* ». Prolongeant ce raisonnement, dans le cadre des circuits de proximité entre producteurs et consommateurs la proximité organisationnelle devrait plutôt être abordée de manière **fonctionnelle**, c'est-à-dire comme le moyen d'acheminer et d'adapter le produit de la production à la consommation en prenant en considération les intermédiaires (Praly et al. 2014). Dans une perspective de flux et donc de chaîne logistique, la notion de proximité fonctionnelle semble plus appropriée.

Enfin, la **proximité institutionnelle**, définie comme l'adhésion d'agents à un même espace commun de représentations, de règles d'actions et de modèles de pensée (systèmes de valeurs, objectif commun, vision partagée de l'environnement, etc.) induit par les institutions (Kirat et Lung 1995), amène à la construction de projets (Blanquart et Carbone 2010). Le développement des circuits de proximité est fortement lié aux valeurs et significations communes partagées entre tous les acteurs. Ces éléments peuvent être appréhendés comme des « facilitateurs » agissant sur le développement de telles initiatives locales. De fait, nous avons choisi d'intégrer cette forme de proximité dans notre recherche en complétant les précédents travaux sur les circuits alimentaires de proximité.

La Figure 1. ci-après reprend les dimensions de la proximité (caractéristiques et finalités) applicables aux circuits alimentaires de proximité.

Ces quatre dimensions de la proximité identifiées dans la littérature ne semblent pas être exclusives les unes des autres mais pourraient *a priori* se combiner. Penser le développement économique territorial par l'essor d'initiatives ancrées localement et portées par des acteurs ressources (privés ou publics) nécessite la

convergence d'intérêts partagés. L'action collective requiert la coordination d'activités, la mutualisation de ressources pouvant conduire à un rapprochement relationnel entre les acteurs impliqués par la régularité/fréquence des échanges.

La logistique dans les circuits alimentaires de proximité, proposition d'un cadre d'analyse

Le développement des circuits de proximité a été principalement étudié sous l'angle de l'innovation (Vaillant et al. 2017) et de la performance (Raton, Gonçalves, et Wallet 2019). Si son caractère stratégique ne fait nul doute dans le pilotage des chaînes logistiques multiacteurs pour les circuits traditionnels, la question de la contribution de la logistique au circuit de proximité est relativement récente. Ce dernier apparaît comme une chaîne logistique dans laquelle les différentes dimensions de la proximité interagissent simultanément (de manière délibérée ou subie), au gré des stratégies et des préférences des acteurs (Torre 2009). La logistique, qui a pour mission de maîtriser et d'optimiser les flux physiques et d'information depuis les fournisseurs jusqu'aux clients (Christopher 2011) reste une notion largement polysémique (Lièvre 2007).

Comme dans tout circuit, la démarche logistique des circuits de proximité recouvre un ensemble d'opérations réalisées aussi bien en amont, telles que la prise et la préparation de commande, le conditionnement, le stockage, l'organisation des planifications et des tournées, qu'en aval, avec la facturation, le paiement, la gestion des inventus, le recyclage des déchets. On parlera alors de « logistique endogène », « *fondée sur les activités (production et consommation) réalisées au sein d'un même territoire, et [qui] repose sur l'articulation de sites logistiques locaux* » (Noireaux 2017, 225). Ces opérations et activités logistiques consistent comme dans tout processus logistique, au pilotage, à la coordination de flux physiques, d'informations et de flux financiers (Vaillant et Halter 2020). De même, les opérations logistiques ne peuvent être appréhendées indépendamment du territoire dans lequel elles prennent place et sont réalisées. « *Dans un système productif où la synchronisation et la réactivité sont des mots-clés, la logistique joue un rôle essentiel dans l'organisation spatialisée des marchés* » (Masson et Petiot 2013, 387). La dimension spatiale est donc intrinsèque à tout processus ou démarche logistique, qu'il s'agisse des activités de transport (opérations logistiques dites dynamiques) ou d'entreposage, de stockage, de manutention (opérations logistiques dites statiques) puisque comme le soulignent ces auteurs, le système logistique pour être performant, doit être en interaction forte avec le territoire et les modes productifs. Toutefois, « *l'analyse de l'inscription*

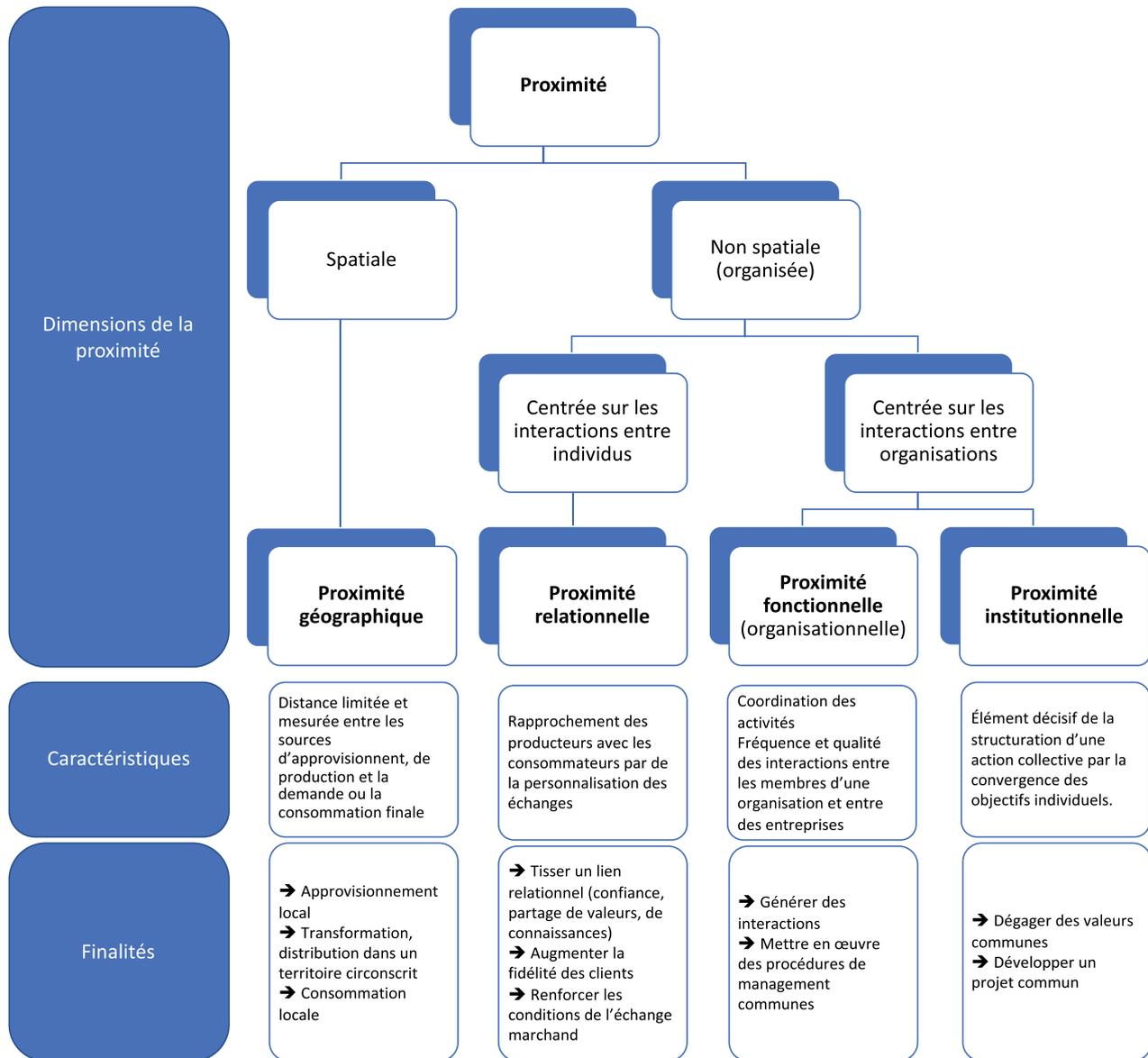


Figure 1. Les dimensions de la proximité dans les circuits d'approvisionnement alimentaire.

spatiale de la logistique met en exergue une contradiction entre l'éclatement géographique mondial des supply chains et le besoin d'une très forte réactivité aux marchés, et donc le besoin d'une forte proximité » (Masson et Petiot 2013, 401).

Dans le cadre d'un circuit de proximité, les flux sont fractionnés. En effet, leur massification, possible au sein d'un circuit long, permettant de diminuer les coûts et l'impact environnemental de l'activité, ne peut ici avoir lieu en tant que telle (Gonçalves 2013b). Les travaux sur les enjeux des chaînes plus courtes montrent que les opérations logistiques sont majoritairement réalisées par les producteurs de manière individuelle et interne à l'exploitation (Raton et Raimbert 2020; Blanquart et al. 2015). Ceci rend le phénomène particulièrement complexe à appréhender. En outre, le développement de ces circuits soulève la question de l'optimisation de l'organisation logistique. Les coûts logistiques

correspondent à l'ensemble des dépenses liées aux divers flux (équipement, transports, stocks, informatique, etc.) ainsi que le temps dédié aux différentes tâches. « C'est un ensemble de variables qu'il faut considérer, comme le type de produits et les quantités livrées (transformés ou non, nécessitant un transport frigorifique ou du transport amont, durée de la DLC,⁵ saisonnalité), l'organisation de la distribution (véhicule utilisé, trace directe, tournée, taux de remplissage, retours à vide) et l'organisation de la commercialisation (vente en paniers allongeant les temps de préparation, caractéristiques du lieu livré et notamment, conditions de circulation, service de gestion des flux) » (Raton et Raimbert 2020, 22). La mutualisation de ressources et la planification conjointe des tournées de livraison sont les moyens les plus efficaces pour optimiser les coûts logistiques. Dès lors, les circuits de proximité présentent un réel potentiel économique, enjeu majeur dans des

scénarios de relocalisation des *supply chains* à long terme (Noireaux 2017). La mise en place de systèmes alimentaires locaux doit conduire à des efforts d'organisation au niveau local et/ou à la mise en œuvre de réseaux géographiquement centralisés qui permettent d'optimiser les flux tout au long de la *supply chain* (Rizet et al. 2008; Mundler et Rumpus 2012). Toutefois, cette réflexion doit s'accompagner d'une analyse et d'une mesure du bilan carbone qui selon Pirog et al. (2001) peut s'avérer important, afin d'en maîtriser les externalités négatives.

Étudier les circuits de proximité conduit donc à se questionner sur les schémas et les modes de transport (véhicule et conditionnement adaptés au transport), les choix de localisation des sites d'approvisionnement, des unités de production, de stockage (mutualisation d'entrepôts) et sur les règles de pilotage et de gestion des flux (principes de massification et d'éclatement des stocks de marchandises). Une analyse de ces démarches logistiques s'avère pertinente pour éclairer les proximités, qu'elles soient spatiales ou non afin de mieux comprendre notamment le pilotage des flux sur le territoire et les logiques de coordinations procédurales et d'ajustements d'acteurs.

Étude de deux circuits de proximité issus des filières bovines et maraichères

Cette recherche est conduite dans des circuits de proximité issus des filières bovines et maraichères au sein de la restauration collective. L'analyse des données, issues d'une étude de cas longitudinale, s'appuie sur une grille d'observation permettant d'identifier les types de proximités et la démarche logistique.

Présentation du contexte

L'approvisionnement de la restauration collective par des circuits de qualité et de proximité s'inscrit, en tant qu'objet de politiques publiques (Hérault-Fournier, Merle, et Prigent-Simonin 2012). Les objectifs d'une alimentation saine, sûre et durable, affichés dans la récente loi EGalim, se traduit par une montée en gamme des matières premières utilisées par la restauration collective du service public, notamment la restauration scolaire, pour amener l'ensemble de la population vers un changement de comportement. La restauration collective est un secteur qui nécessite plusieurs intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs (coopératives, transporteurs, transformateurs, sociétés de restauration collective, etc.). Ces derniers ont montré leur légitimité, la spécialisation des tâches leur assurant une certaine efficacité lorsque les volumes deviennent importants (Romeyer 2012).

Le soutien public de la région Sud à l'agriculture régionale s'est concrétisé par la création en 2019 de huit comités de filières regroupant l'ensemble des parties prenantes (professionnels agricoles, professionnels de l'agroalimentaire, acteurs intermédiaires et financeurs publics). Dans cette région, deux circuits de proximité dans la restauration collective, issus des filières maraichères et bovines, ont été identifiés dans les départements 04 et 84 (Cf. encadrés 1 et 2). Il s'agit de l'initiative Régal dont l'objectif est la mise en synergie des acteurs pour une alimentation de qualité dans la restauration collective et Agrilocal, une plateforme numérique de mise en réseau de la restauration publique et de producteurs locaux.

Ces deux filières sont d'intérêt stratégique pour la production alimentaire des collectivités. Comme indiqué dans la Figure 2, en 2019, le maraichage

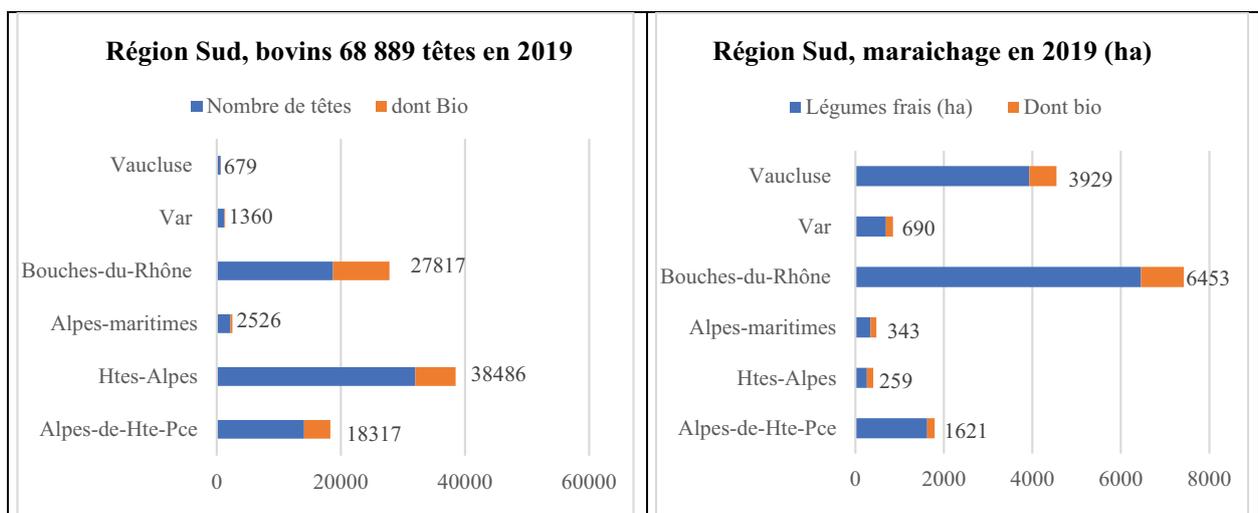


Figure 2. Région Sud 2019 : filières bovine (par tête) et maraichages (ha).

Source : Agreste – Statistique agricole annuelle 2019

occupe 13 300 ha de surface agricole, dont 2 192 ha sont cultivés en Bio. À ce jour, 20 % des 150 000 hectares de surface agricole utile du département sont dédiés à l'agriculture biologique et 30 % des exploitations commercialisent leur production en circuit court. Concernant la filière bovine, la France est le premier pays producteur de viande en Europe. La région Sud⁶ compte, quant à elle, 69 000 bovins et produit 2 663 tonnes équivalent carcasse.⁷

Les deux circuits ont pour objectif d'introduire des produits locaux dans la restauration scolaire. Ils sont mis en œuvre à l'initiative de différents acteurs et selon des modalités distinctes : une structure institutionnelle et territoriale d'animation de circuit de proximité pour Régal, un espace numérique et dématérialisé pour Agrilocal.

Encadré 1 : Réseau de gouvernance alimentaire local (Régal)

Régal 04 est un réseau qui mutualise les compétences et met en cohérence les actions du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence et de la région Sud pour mobiliser les restaurants scolaires et développer des filières agricoles diversifiées permettant de fournir une alimentation durable, locale et de qualité. Régal s'organise autour de 2 grands axes de travail :

- Identifier et mobiliser les structures agricoles et agroalimentaires qui ont un intérêt et une volonté d'aller sur le marché de la restauration scolaire
- Lever les contraintes et accompagner les changements de pratiques dans la durée

L'initiative est partie des ressources existantes sur le territoire, pour identifier les ressources productives et logistiques sur le territoire : « *La mise en place de partenariats territoriaux est basée sur 4 piliers : 1. proximité géographique, 2. relationnelle (capacité à faire rencontrer les acteurs de territoire), 3. espace de coopération, la concertation co-construction des filières d'approvisionnement ; 4. Transparence dans la charte* », Focus groupe « Économie de proximité », MMSH, 01.03.2019.

Source : Rapport de recherche CIRCE, TOME 1, *Observer, comprendre, préconiser*, mai 2019, p. 46-47.

Encadré 2 : Agrilocal84.fr, Avignon (84)

L'association Agrilocal.fr a été créée en juillet 2013, avec pour objectif de mettre en relation les producteurs locaux avec les acheteurs publics. Le département du Vaucluse a adhéré en novembre 2013 et a donc pu accéder gratuitement à l'outil en ligne. Chaque département a son propre site Internet.

Agrilocal84.fr permet l'accès de tous les fournisseurs/agriculteurs aux appels d'offre de la restauration collective, notamment pour les petits producteurs souvent éloignés de ce type de consultation.

Concernant Agrilocal84, cela représente aujourd'hui « 184 fournisseurs inscrits (agriculteurs, grossistes, abattoirs, artisans), avec un volume de transactions en augmentation de 39 % entre 2017 et 2018, et 79 acheteurs inscrits : les collèges, les communes (dont celle d'Avignon 35 %), les lycées (14 %), un hôpital et une maison de retraite. Si l'on considère l'origine des produits, 70 % sont d'origine locale », Focus groupe « Économie de proximité », MMSH, 01.03.2019.

Source : Rapport de recherche CIRCE, TOME 1, *Observer, comprendre, préconiser*, mai 2019, p. 92-93.

Méthodologie de la recherche

L'étude de cas longitudinale est un type particulier d'investigation qui vise à comprendre l'évolution de phénomènes dans le temps. Les données sont recueillies au cours de deux périodes (Forgues et Vandangeon-Derumez 1999). Comme toute enquête, l'étude peut porter sur un ou plusieurs cas, peut être menée de manière rétrospective ou en temps réel (Musca 2006). Dans cette recherche, la méthodologie adoptée permet d'accroître l'information disponible sur les initiatives et de retracer l'évolution observée. Les chercheurs ont donc été tour à tour observateurs, enquêteurs, analystes et participants, en vue de valider les hypothèses pressenties.

Dans un premier temps, l'objectif a été d'identifier les circuits de proximité. La recherche CIRCE menée en lien avec la région Sud, a révélé 400 initiatives représentatives d'initiatives innovantes en matière d'économies numérique, circulaire et de proximité,

présentées sous forme d'un mur numérique. Sur cet échantillon, 70 initiatives sélectionnées en concertation avec la région Sud, ont fait l'objet d'une analyse descriptive, reflétant la diversité de leur inscription et de leur développement dans les territoires. Ces fiches, résultant de recherche de données secondaires,⁸ avaient pour objectif de permettre aux chercheurs de s'approprier les cas d'études, mais aussi de venir en appui à l'analyse longitudinale dans un souci de triangulation des données.

Dans un second temps, l'équipe pluridisciplinaire a tenté de comprendre la manière dont se sont développés et mis en œuvre ces initiatives. 11 cas (dont Régal et Agrilocal84) ont été étudiés satisfaisant aux critères suivants : territorialité, originalité, nouveauté, ampleur et résultats de l'initiative, effets d'entraînement réels ou potentiels. D'un point de vue qualitatif, 33 entretiens semi-directifs (dont 16 dédiés au cas Régal et Agrilocal84) d'une heure en moyenne ont été conduits auprès d'une « chaîne d'acteurs » : les initiateurs/porteurs de l'initiative et leurs satellites (partenaires commerciaux, financiers ou institutionnels) (Tableau 1). Ceux-ci ont fait l'objet de retranscriptions intégrales, et ont été codés à l'aide du logiciel NVIVO.

Dans le but de discuter et d'approfondir nos observations empiriques, un focus groupe organisé sur l'économie de proximité, a permis enfin de compléter la collecte de données, de conforter les résultats produits, de complexifier le jeu d'acteurs et de (re)positionner les opportunités et les écueils rencontrés. Ce focus groupe était composé de 17 personnes issues de la sphère institutionnelle (région Sud, mairie, département), universitaire (chercheurs transdisciplinaires, direction développement durable), privée (entreprises impliquées dans les circuits) ou encore associative. La Figure 3 reprend la chronologie du dispositif méthodologique déployé.

Les données recueillies ont été analysées à l'aide d'une grille d'observation (Tableau 2) structurée autour de quatre niveaux d'analyse afin d'identifier les dimensions de la proximité des circuits étudiés dans la restauration collective et de révéler la démarche logistique déployée.

Résultats

L'analyse des résultats met en évidence deux points saillants : la combinaison et l'enchevêtrement des proximités d'une part et l'organisation logistique des circuits, construite chemin faisant d'autre part.

Des initiatives en restauration collective qui révèlent une dynamique des proximités

Les résultats de notre recherche renforcent et étoffent les dimensions que revêt la proximité dans le cadre des circuits alimentaires de la restauration collective. Le Tableau 3 ci-dessous synthétise les circuits alimentaires étudiés au prisme de la proximité.

Dans les deux cas étudiés, la proximité géographique fait référence à l'intercommunalité et à la dimension départementale. Agrilocal 84 est spécifique au Vaucluse tandis que Régal s'étend sur deux départements alpins (04 et 05).

« Le territoire du projet c'est le département » (Institution publique, Régal).

La proximité ne se mesure pas par une distance métrique mais par la localisation au sein d'un territoire (découpage administratif). Le projet de ces deux circuits est de favoriser un approvisionnement local des restaurants scolaires en prenant appui sur les ressources productives, physiques et humaines présentes sur le territoire.

« Il y a une réelle volonté des gens de consommer des produits locaux et de qualité, avec plus de transparence » (Arboriculteur, Régal).

« Donner la chance aux établissements scolaires d'avoir accès aux productions locales, c'est forcément

Tableau 1. Répondants.

Statut	Répondants Régal	Répondants Agrilocal
Acteurs Institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Chef du service éducation, collèges, jeunesse et sport (Conseil départemental 04) • Technicien filière bovin (Chambre d'agriculture) • Technicien en charge des circuits courts et du pastoralisme (Communauté de communes Alpes Provence Verdon) • Chef de cuisine, lycée 04 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable production et achat pour la cuisine (mairie) • Directeur d'exploitation cantine centrale d'Avignon (mairie) • Directeur des relations aux usagers au Département Enseignement, dont les services de la restauration scolaire dépendent (département 84). • Chargé de mission développement circuits courts (Chambre d'agriculture de Vaucluse)
Associations	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur Régal 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de mission Agrilocal 84
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Éleveur bovin • Président du collectif d'éleveur Alpains • Producteur de produits laitiers fermiers • Producteur en AB de petit épeautre, pois chiche, lentilles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable légumerie • Maraicher

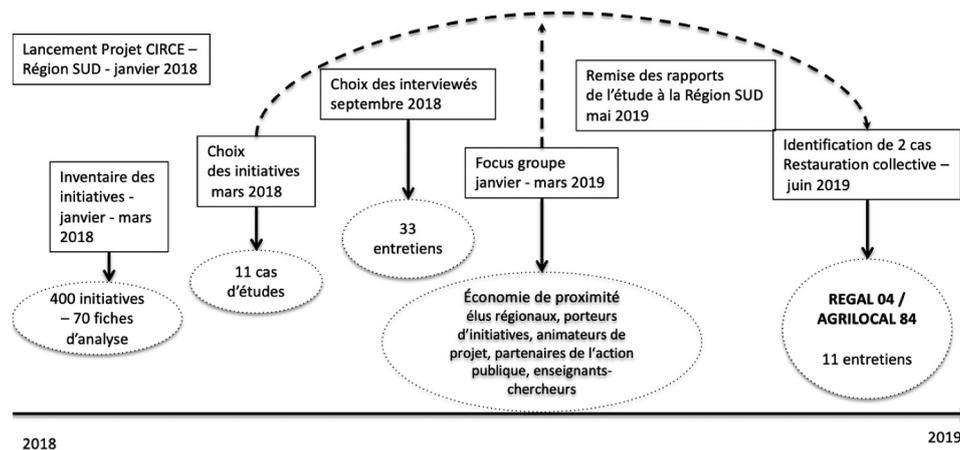


Figure 3. Les principales étapes du projet CIRCE – 2018-2019.

Tableau 2. Grille d'observation circuits alimentaires de proximité.

Niveaux d'analyse	Éléments observés	Dimension et cadrage théorique retenus
Actions	Identification du projet (genèse, acteurs impliqués, cadre contractuel, infrastructures existantes ou à créer, etc.)	Dimension économique du circuit de proximité
Acteurs/ Pilotes	Structuration d'une action collective par la convergence des objectifs individuels	Proximité institutionnelle
Interactions	Coordination intra et inter-organisationnelle (mode de pilotage des flux, procédure, utilisation de SI, mode de communication)	Proximité relationnelle Proximité fonctionnelle
Flux	Organisation spatiale des opérations logistiques (statiques et dynamiques)	Proximité géographique Proximité fonctionnelle

Tableau 3. Les quatre dimensions de la proximité dans la restauration collective.

Formes de proximité	Observations
Proximité géographique	Échelle intercommunale et départementale retenue AGRILocal est spécifique au département 84 REGAL s'étend sur deux départements alpins 04 et 05
Proximité relationnelle	Relations diverses avec les consommateurs : supports de communication, interrelations dans les collèges, photos des éleveurs Relations entre les acteurs du circuit : contacts directs, visites, moments d'échange informel, confiance, co-construction d'une filière de qualité
Proximité fonctionnelle	Identification des ressources et mise en synergie des ressources Coordination par la création d'intermédiaires et d'animateurs Structuration d'un collectif d'éleveurs
Proximité institutionnelle	l'agriculture est un axe central du développement économique des départements 8, 05, 04 Partenariats Commune – Département – Région – Chambre d'agriculture Désignation d'acteurs tiers Gouvernance des initiatives Établissement de chartes Évolution du code des marchés publics

formidable, parce que ça met en valeur notre territoire, et ça fait découvrir aux enfants des produits » (Producteurs fruits, Agrilocal).

Le rapprochement entre les individus est facilité du fait de leur appartenance à un même territoire. Elle permet une **proximité relationnelle** qui se traduit par des interactions humaines. Ces dernières sont apparues comme un facteur facilitant la synergie des acteurs et pouvant être envisagées comme un « catalyseur ». En effet, la coordination qu'exige la mise en place de telles initiatives, interroge naturellement les relations entre les acteurs au niveau individuel et entre les différentes structures. Cette proximité ne va pas de soi et se construit progressivement, le rôle de l'animateur y apparaît fondamental car il favorise les échanges formels (réunions) et informels (moments de convivialité, visites des fermes etc.).

« Il faut absolument que les agriculteurs s'entendent bien entre eux, pour que tout le projet se porte bien. S'il commence à y avoir des tensions le projet va vite tomber à l'eau (...) C'est primordial. Nous, ce qu'on essaie de créer, c'est cette cohésion de groupe » (Institution publique, Agrilocal).

« Travailler en collectif est de plus très enrichissant : échanges d'idées, de façons de faire, amélioration des méthodes de travail » (Agriculteur, Agrilocal).

La qualité des relations permet de gagner en efficacité, entre les partenaires du projet, *via* un mode de décision transparent et collectif. La confiance apparaît centrale dans les relations dès lors que les exigences de traçabilité, les négociations sont abordées et les accords conclus. La proximité relationnelle consiste également à rapprocher des producteurs avec les consommateurs, des élèves en l'occurrence. Sur cet aspect, les deux associations soulignent un manque de visibilité et de communication alors qu'il s'agit d'un point essentiel que ce soit pour la valorisation des producteurs ou la sensibilisation des plus jeunes. Quelques supports de communication (dépliants, photos des producteurs) et des interventions dans les écoles/collèges ont été réalisées mais les actions restent encore très limitées.

« Il est primordial de communiquer sur Régal. Il faut que les enfants sachent d'où viennent les produits » (Responsable cuisine, Régal).

« C'est important de faire découvrir des produits locaux aux collégiens. D'une part, leur qualité est bien supérieure aux autres produits, et d'autre part, ça nous permet de faire bosser les producteurs de notre territoire » (Chef de cantine, Régal).

La proximité fonctionnelle fait référence à l'organisation spatiale des opérations logistiques (statiques, dynamiques) c'est-à-dire les flux logistiques présents, dans une distance limitée entre les sources d'approvisionnement, de production et la demande.

« Il s'agit d'une mise en synergie des ressources du territoire » (agriculteur, Régal)

« Déjà en amont, on a fait tout un travail d'identification des productions, à la fois dans les quantités et aussi dans les formats qu'on utilise » (Collectif d'agriculteurs, Agrilocal).

La coordination entre les acteurs donne une place centrale aux « intermédiaires » (personnes, objets, dispositifs tels que associations, cahier des charges) qui contribuent à établir des liens et des connexions, lesquels procèdent de façon formelle mais aussi informelle.

« Les chefs de cuisine n'ont pas le temps et n'ont pas les connaissances de développer un approvisionnement local. Donc il faut forcément quelqu'un qui serve de lien » (Éleveur).

« Dans le cahier des charges, on a qualifié la qualité des exploitations et des élevages qu'on a sur notre territoire. Sur la base de ce cahier des charges, le département a pu monter un marché public » (Collectif d'agriculteurs).

Que ce soit dans le cas de Régal ou d'Agrilocal84, ce circuit a donné lieu à la structuration d'un collectif d'éleveurs et/ou d'agriculteurs.

« On s'est retrouvé à plusieurs éleveurs pour travailler ensemble : on a suivi une formation pour répondre aux marchés publics, on s'est structuré en collectif pour répondre à une offre, et on l'a eue » (Collectif d'éleveurs alpins, Régal).

Du fait de la petite taille des exploitations agricoles étudiées, aucun mécanisme de coordination inter-organisationnelle n'a été observé. De même, il est à souligner un faible niveau d'équipement en systèmes d'information, les acteurs utilisent des outils simples tels que le téléphone et les échanges *de visu*.

La **proximité institutionnelle** se traduit par des conventions de partenariat entre la région, le département, des communes et la chambre d'agriculture. C'est désormais la région qui a la responsabilité de mettre en œuvre le programme de développement rural, la loi ayant laissé aux conseils départementaux la possibilité d'intervenir dans le domaine de l'agriculture sous réserve d'une

convention avec elle. Ainsi, la région Sud s'est engagée à inscrire l'agriculture dans une stratégie de développement durable. Les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse sont les deux principaux départements producteurs, avec des surfaces qui progressent en culture biologique pour les légumes frais. Cela traduit la volonté des acteurs locaux, institutionnels et économiques de dynamiser les filières bovines et agricoles locales, autant d'éléments qui renforcent la proximité institutionnelle.

« En tant qu'élus locaux, notre rôle est avant tout de demeurer au plus près des préoccupations de ceux qui font vivre notre département. Ainsi, malgré la restriction de ses compétences, le conseil départemental est fier de rester engagé auprès des agriculteurs du 04. L'agriculture a toujours été l'un des piliers du développement de notre territoire » (fonction département, Régal).

Ainsi, l'initiative Régal permet :

« D'arrimer les espaces productifs et les espaces sociaux de mise en relation » (...) à Manosque, il y a une diversification en légumineuses d'une coopérative céréalière (lentilles, pois chiche, etc.) pour mieux équilibrer les protéines végétales et animales. Cela fédère des filières sur le territoire » (fonction Réseau Régal).

Les collectivités jouent un rôle important dans la désignation d'acteurs tiers (et/ou de structures associatives) pour endosser le rôle de coordinateur et d'animateur de réseau. Elles œuvrent comme des « facilitateurs ».

« C'est un travail de médiation sur un territoire, donc de rencontres avec la chambre d'agriculture, avec les éleveurs » (fonction Chambre d'agriculture, Régal).

Au demeurant, des chartes permettent de rentrer dans une logique de gouvernance partagée, formalisant les engagements de part et d'autre.

Les deux cas étudiés révèlent la dynamique des proximités. Il ressort que la proximité institutionnelle (valeurs, vision, éthique, etc.), génératrice de projets locaux, apparaît comme le levier au démarrage de l'initiative. Cela déclenche une proximité organisationnelle qui, par la coordination des flux et des outils, opérationnalise le projet, s'inscrit dans un territoire donné. La proximité relationnelle et l'interconnaissance entre acteurs basée sur la confiance apparaissent comme les principaux facteurs de réussite. Si certains auteurs (notamment Torre et Caron 2005) soulignent que les conflits peuvent être étroitement associés à la notion de proximité géographique, dans nos cas nous n'avons pas identifié de concurrence entre les producteurs. D'une part, la proximité géographique est recherchée et non subie et d'autre part, il y a une vigilance des animateurs sur cette question de la

concurrence. Toutefois, cela pourrait être une fragilité dans le projet des circuits de proximité.

Au cœur des échanges de ces circuits, la logistique tient une place particulière. Si elle n'apparaît pas comme un prérequis au démarrage de l'initiative, elle devient rapidement nécessaire et incontournable pour optimiser les flux, maîtriser les coûts et réduire les externalités.

La logistique au service des circuits alimentaires de proximité

La démarche logistique des circuits⁹ de proximité est organisée en trois étapes : approvisionnement, stockage, livraison. Les projets collaboratifs se structurent progressivement, font appel au fur et à mesure à des infrastructures et compétences logistiques permettant de développer de nouveaux débouchés (Tableau 4).

L'approvisionnement se fait auprès d'un panel de producteurs et d'éleveurs afin d'obtenir différentes variétés de légumes, de fruits, et viandes en volume suffisant. Ces derniers s'entendent sur les modalités de leurs échanges (caractéristiques produits, prix, fréquence, logistique).

« C'est une entreprise qui avait déjà tous ses circuits de livraison sur le département, avec 4-5 jours de livraison. Pour une bonne partie de la restauration scolaire, ces acteurs n'étaient pas suffisamment connus. Nous, tout le travail qu'on a fait avec eux, il a d'abord fallu les identifier, ensuite on a travaillé avec eux sur leurs capacités à approvisionner, la construction de leurs prix. » (Réseau Régali).

Table 4. La démarche logistique dans les circuits de proximité en restauration collective.

Démarche logistique	Observations
Gestion des approvisionnements	<ul style="list-style-type: none"> • Panel de producteurs et d'éleveurs • Accord sur les modalités de l'échange marchand • Adaptation de l'offre et des conditionnements • Mise en adéquation des lieux de production et des infrastructures
Gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration grandissante entre les acteurs • Plateforme intermédiaire multi-acteurs pour massification et mutualisation
Planification des livraisons	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration entre acteurs sur les infrastructures de transport • Mutualisation des ressources • Recours à l'externalisation
Planification des besoins, des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de l'ensemble des acteurs du projet • Partage des compétences, des coûts et des ressources
Développement de nouveaux canaux de distribution	<ul style="list-style-type: none"> • Magasins de producteurs • Drive fermier • Distributeurs automatiques

Intégrer un circuit de proximité dans la restauration collective a nécessité l'adaptation de l'offre et du conditionnement. Certains arboriculteurs et agriculteurs ont revu la taille et la maturité de leurs produits, les semences utilisées pour s'adapter aux goûts des enfants et le dimensionnement des conditionnements emballages.

« Le fait de travailler avec Régali, a surtout modifié notre manière de travailler sur des produits comme la poire ou la pêche. Ça nous permet de ramasser les poires un peu plus mûres, donc on retrouve plus de goût » (arboriculteur, Régali).

« Ce ne sont pas forcément les mêmes pommes qui se vendent, déjà pas au prix marché à la restauration collective, mais le calibre [des produits sur les marchés]. Ceux qui sont à l'export, qui ont des énormes quantités, livrer trois caisses de pommes, ça ne les intéresse pas du tout. Ils n'ont pas le matériel logistique pour le faire, ils vendent à la palette » (Association Agrilocal84).

La démarche logistique permet donc de mettre en adéquation des lieux de production, des infrastructures existantes ou à créer, des services et des lieux de consommation.

La gestion des stocks a impliqué une plus grande collaboration entre les acteurs. Dans les deux cas, une plateforme intermédiaire multiacteurs, qui massifie les flux et permet la gestion des stocks, a vu le jour.

« Du coup, ils ont travaillé 2-3 ans sur Agrilocal, chacun de leur côté et ils ont monté un groupement de producteurs qui a été aidé par la région sur du financement européen et où le département a aussi cofinancé. Ils ont donc monté une plateforme qui permet de livrer à la restauration collective » (Association Agrilocal84).

La gestion des tournées de livraison a donné lieu à une collaboration entre les acteurs sur les infrastructures de transport communes avec la mutualisation d'un camion et d'un « chauffeur ». Cela a permis de mettre en place des tournées d'enlèvement des produits à la ferme et/ou de mutualiser des trajets entre acteurs du projet. C'est une compensation relative des flux nécessairement fractionnés, des tailles de lot réduites, dans un circuit court alimentaire de proximité.

« Ils ont pris un camion en location. Parce qu'en plus on a deux loueurs de véhicules frigorifiques. De toute façon, c'est la mutualisation qui amènera quelque chose de pérenne » (fonction Chambre d'agriculture, Régali).

Ces derniers ont également recours à des prestataires de transport notamment pour certains produits (viande, produits frais) qui nécessitent une logistique spécifique (chaîne du froid).

La professionnalisation de la démarche logistique se traduit par ailleurs par la **planification** des tâches (besoin, capacité, enlèvement des produits,

conditionnement et livraisons) afin de coordonner l'ensemble des acteurs du projet. Elle apparaît donc comme une compétence logistique centrale. Le partage des compétences, des coûts, des ressources a permis de faire évoluer les pratiques logistiques.

« On se réunit tous ensemble pour partager les bonnes pratiques. On a un atelier informatique pour ceux qui arrivent sur le logiciel de gestion des stocks, qui ne le connaissent pas. » (Association Agrilocal).

La structuration de ces deux circuits a conduit au **développement d'un nouveau canal de distribution** par le biais d'un magasin de producteur, d'un drive fermier et d'un distributeur automatique. Ainsi, pour Agrilocal notamment, les institutions, à l'initiative du développement du circuit, n'ont pas été les initiatrices des changements de processus. Ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui ont décidé de se poser la question de la distribution et du regroupement. Ici la réflexion logistique semble modifier la dynamique des proximités.

« Mais si vous voulez le fait d'avoir cette demande, de montrer que cette demande existe et qu'il y avait un créneau sur un marché, les agriculteurs qui ont commencé à être intéressés et qui répondaient au coup par coup sur leur produit, ils ont commencé à se dire "Tiens, il y a quelque chose d'intéressant. Si on se regroupait, ne serait-ce que pour la logistique ?" » (Association Agrilocal).

Les cas Régal et Agrilocal peuvent être considérés comme des succès au vu de leur expansion et pérennité (en activité depuis 2013), du nombre croissant d'adhérents, de volumes de flux et d'échanges entre acteurs, du nombre de communes parties prenantes et de l'autonomie progressive de chacun des circuits.

À la lecture de nos résultats, la logistique favorise la dynamique collaborative entre les acteurs de la chaîne et renforce les proximités fonctionnelle et relationnelle. En cela, elle représente un enjeu important pour la performance des circuits de proximité et constitue un important levier de développement territorial. Toutefois, la réflexion logistique en est encore à ses balbutiements. Des efforts doivent être accomplis pour pallier ce manque de maturité et démultiplier la portée des actions entreprises telle que la mutualisation des ressources logistiques. Comme le souligne Romeyer (2012, 144) la coopération logistique verticale permet que

« chacun des partenaires tire des bénéfices qu'il n'aurait pas pu retirer seul. La synergie liée à la collaboration permet de générer les bénéfices à travers des actifs spécifiques, des ressources et des routines partagées ».

Toutefois, alors que pour Romeyer (2012), le point de départ de la collaboration est souvent logistique, l'analyse de nos résultats révèle qu'elle intervient

tardivement et parfois à la marge dans le processus de construction du circuit.

Discussion

Chaque territoire administratif définissant « sa » proximité ayant ses propres frontières (Praly et al. 2009), l'organisation de chaque circuit de proximité reste à saisir et à construire. En cela, les institutions publiques telles que les fédérations, les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer. La recherche qui porte sur des marchés publics soutenus financièrement met en évidence que cette contribution est un prérequis au démarrage de l'initiative. L'objectif étant de tendre progressivement vers une autonomie économique en structurant le circuit. Toutefois, ces institutions publiques ont un rôle à jouer, au-delà des subventions, pour sensibiliser, former, accompagner les producteurs /agriculteurs dans ces démarches vertueuses.

Dans cette perspective, les résultats de notre recherche questionnent tout d'abord le rôle des intermédiaires (institutions publiques, personnes, associations, réseaux, etc.). Les deux cas étudiés soulignent le rôle clé de ces facilitateurs dans le déclenchement, le développement et le déploiement des initiatives. Ces résultats prolongent les recherches ayant trait à la fonction d'intermédiation territoriale (Nadou 2013; Leroux et al. 2014). Bourdin, Nadou, et Raulin (2019, 282) définissent l'intermédiation territoriale comme « la médiation d'acteurs dans le but de favoriser les proximités pour mener à bien un projet ayant une dimension territoriale ». Dans notre cas, les acteurs intermédiaires sont les collectivités territoriales. Légitimés dans leur rôle, ils permettent l'activation de la proximité géographique (Torre 2009). Prolongeant les travaux de Leroux et al. (2014) et Bourdin, Nadou, et Raulin (2019), les rôles qu'assurent les collectivités locales pour amorcer une dynamique de proximité territoriale et favoriser la réussite des projets sont de trois natures : facilitateur (mise en relations sans « s » d'acteurs et de parties prenantes, de la facilitation de la communication et de la diffusion d'informations par la gouvernance, l'animation de réseaux d'interconnaissance), acteur neutre (sélection et de l'introduction de nouveaux partenaires) et pédagogue (mise en place de dispositifs d'accompagnement). Ces intermédiaires s'appuient sur des fédérations, associations ou individus pour l'animation du circuit de proximité.

À l'instar de la logistique urbaine, ne pourrait-on pas qualifier la logistique des circuits alimentaires de

proximité « de service public » ? À ce titre et en lien avec le point précédent, les collectivités territoriales pourraient impulser une nouvelle dynamique et coordonner les investissements réalisés (mode de transport, aménagement du territoire pour les espaces de stockage, etc.) en jouant un rôle de régulateurs de flux (Chanut, Paché, et Wagenhausen 2012), sans pouvoir aller jusqu'à une réelle logistique de service public, nécessitant alors des compétences difficiles à acquérir par les collectivités territoriales. Ces acteurs institutionnels pourraient, de manière temporaire ou permanente, se positionner comme « pivot de la coordination [...] dans un objectif de mutualisation horizontale des ressources logistiques » (Chanut, Paché, et Wagenhausen 2012, 191). Dès lors, la logistique pourrait être envisagée comme un vecteur de la dynamique de la proximité sous toutes ses formes sociospatiales, institutionnelles, organisationnelles et relationnelles.

Ces réflexions autour du rôle des intermédiaires sont à rapprocher des travaux conduits en *supply chain management* sur la notion d'« orchestrator » (Zacharia, Sanders, et Nix 2011). En charge de gérer les ressources, les capacités et les technologies au niveau de la *supply chain*, le chef d'orchestre, (ra)assembleur est, pour certains, indispensable afin de faire face à la complexité des flux, aux exigences grandissantes en matière de réactivité et d'agilité. Ce rôle de pivot organisationnel de la chaîne logistique, peut être joué par différents acteurs : une entreprise dominante, un prestataire de service logistique, une association de standardisation, un cluster (Claye-Puau et al. 2014). Mobiliser ces travaux permettrait d'enrichir la réflexion, d'une part sur les formes d'intermédiation territoriales et d'autre part, sur le rôle des intermédiaires en charge d'orchestrer et de piloter les circuits de proximité, voire sur leur légitimité à endosser ce rôle de façon pérenne.

Par ailleurs, s'inscrivant dans une vision systémique et globale de la logistique, les résultats nous invitent à élargir la chaîne logistique en aval de la consommation, en questionnant la logistique retour des déchets issus de la restauration collective. Faisant référence au Code de l'environnement (Art. R.541-8), la restauration collective produit des déchets de cuisine et de table (DCT) qualifiés de biodéchets. Si dans le transport de ces déchets réutilisés à des fins d'épandage, d'alimentation animale ou autre, la réglementation les considère comme non dangereux, ils requièrent toutefois des traitements spécifiques. Cette gestion des déchets relève d'un processus logistique à part entière qui questionne notamment les délais et conditions de stockage (température, dimensionnement des locaux), les procédures, les outils de traçabilité et les modalités de coordination avec les prestataires (logistiques ?) en charge de leur collecte. Finalement dans une volonté de réduire, maximiser et boucler des flux de matières,

il conviendrait d'engager une réflexion en termes d'économie circulaire. La circularité et la proximité pour (re)localiser la production, stimuler les échanges locaux, optimiser les ressources d'un territoire ne peuvent faire l'objet de stratégies dédiées, il faut davantage les penser en termes de complémentarité dans une vision écosystémique du développement territorial.

Notes

1. La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (2018), issue des États généraux de l'alimentation (EGalim), engage les services de restauration, notamment scolaire et universitaire, à proposer au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques (<https://agriculture.gouv.fr/egalim-tout-savoir-sur-la-loi-agriculture-et-alimentation>).
2. Avis du conseil économique, social et environnemental, sur le rapport « Les circuits de distribution des produits alimentaires » présenté par M. Albert Ritzenthaler, rapporteur au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, *Journal officiel* – Séance du mercredi 11 mai 2016.
3. Caractérisation des dynamiques du développement économique territorial en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette étude a été menée en 2018-2019 dans le cadre d'un partenariat entre la région et le LivingLabT. Créatif® (CNRS-Université d'Aix-Marseille).
4. Définition officielle donnée par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire dans le plan d'action pour développer les circuits courts en juin 2009.
5. Date limite de consommation
6. Avant-dernière derrière avant Île-de-France.
7. DRAAF PACA, Mémento 2020 : Agreste – Statistique agricole annuelle 2019.
8. Notamment sites internet, revues professionnelles.
9. Les deux circuits de proximité étudiés sont présentés sous forme de schémas placés en annexes (Figure A1 et Figure A2).

Les auteurs

Élodie Kacioui-Maurin est maître de conférences en sciences de gestion à la faculté d'économie et de gestion (Aix Marseille Université). Membre du Centre de recherche sur le transport et la logistique (CRET-LOG), ses travaux portent sur l'organisation des activités d'innovation, l'externalisation logistique et le rôle des PSL au sein des supply chains, en contexte de développement durable. Ses travaux questionnent notamment l'importance des enjeux logistiques en matière de mobilité et de développement économique territorial.

Jennifer Lazzeri Gracia-Campo est maître de conférences en sciences de gestion à l'Université d'Aix Marseille, faculté d'économie et de gestion, membre du Centre de recherche sur le transport et la logistique (CRET-LOG). Ses recherches principales portent sur la logistique au sens large, et notamment le pilotage et l'orchestration des

supply chains. Elle travaille également sur la traçabilité des supply chains et plus récemment sur la digitalisation en s'interrogeant sur les modalités d'adoption et de mises en œuvre. Le développement durable est toujours en filigrane de ses travaux qui interrogent sa prise en compte dans le management logistique.

Béatrice Mésini est chargée de recherche hors classe au CNRS en géographie et science politique, dans une unité de recherche interdisciplinaire TELEMMe (temps, espace, langages, Europe méridionale – Méditerranée). Ses recherches portent principalement sur le aménagement des espaces naturels et ruraux, les formes d'habitats et les modes de production, les interactions entre nature et société, les adaptations des sociétés humaines dans leurs environnements.

Valérie Michon, est maître de conférences en sciences de gestion à l'université d'Aix Marseille, membre du Centre de recherche sur le transport et la logistique (CRET-LOG). Ses recherches portent sur la mutualisation logistique, sur les innovations des prestataires de services logistiques, sur la logistique urbaine, dans une optique de maîtrise de l'impact carbone des activités logistiques.

Déclaration

Les auteurs confirment qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt.

Références

- Blanquart, C., A. Gonçalves, G. Raton, et L. Vaillant (2015). « Vecteurs et freins d'une logistique plus durable dans les circuits courts : Le cas du Nord-Pas-de-Calais. » In ASRLDF.
- Blanquart, C., et V. Carbone. 2010 « Pratiques collaboratives et démarche environnementale dans la supply chain : mythe ou réalité ? » Actes des 8èmes Rencontres Internationales de la Recherche en Logistique, September, Bordeaux, France, 21p.
- Bosona, T. G., G. Gebrensenbet, I. Nordmark, et D. Ljuinberg. 2011. "Integrated Logistics Network for the Supply Chain of Locally Produced Food, Part I: Location and Route Optimization Analysis." *Journal of Service Science and Management* 42: 174–183. doi:10.4236/jssm.2011.42021
- Bourdin, S., F. Nadou, et F. Raulin. 2019. « Les collectivités locales comme acteurs intermédiaires de la territorialisation de la transition énergétique : L'exemple de la méthanisation. » *Géographie, économie, société* 214 : 273–293. doi:10.3166/ges.2019.0016
- Bowersox, D. J., D. J. Closs, and M. B. Cooper. 2002. *Supply Chain Logistics Management*. New York, NY: McGraw-Hill /Irwin.
- Carpentier, M. (2011). « Efficacité énergétique des livraisons en circuits courts : Perception des producteurs et bonnes pratiques. » <http://www.civam-bretagne.org/imgbd/File/energie/1103CCNRJ.pdf>
- Chanut, O., G. Paché, et F. Wagenhausen. 2012. Logistique urbaine : Refonder les logiques d'intermédiation. *Management & Avenir* 511 : 186–207. doi:10.3917/mav.051.0186
- Chevallier, M., J. Dellier, G. Plumecocq, et F. Richard. 2014. « Dynamiques et structurations des circuits courts agroalimentaires en Limousin : Distance institutionnelle, proximités spatiale et relationnelle. » *Géographie, économie, société* 163 : 339–362.
- Christopher, M. 2011. *Logistics and supply chain management*. FT Prentice Hall. Harlow: 4^e. éd, 276.
- Claye-Puaux, S., J. Lazzeri, B. Meurier, and A. Rouquet. 2014. « Le rôle des pivots organisationnels dans l'intégration globale des supplychains. » *Logistique & Management* 223 : 27–37. doi:10.1080/12507970.2014.11517060
- Davis-Sramek, B., B. S. Fugate, and A. Omar. 2007. "Functional/dysfunctional Supply Chain Exchanges." *International Journal of Physical Distribution & Logistics Management* 371: 43–63. doi:10.1108/09600030710723318
- Dubuisson-Quellier, S. 2015. "From Targets to Recruits: The Status of Consumers within the Political Consumption Movement." *International Journal of Consumer Studies* 395: 404–412. doi:10.1111/ijcs.12200
- Forgues, B., et I. Vandangeon-Derumez. 1999. « Analyses longitudinales. » Dans R.-A. Thiéart edited by, *Méthodes de recherche en management*, Paris : Dunod. 422–448.
- Gahinet, M.-C. 2018. « Les dimensions de la proximité appliquées aux achats alimentaires. » *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 5–6 : 1367–1390. Décmbri doi:10.3917/reru.185.1367
- Gonçalves, A., (2013a). « La performance des organisations logistiques des circuits courts de distribution. Une analyse des déterminants et leviers d'amélioration » Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université Lille 1 Sciences et Technologies, septembre 2013.
- Gonçalves, A. 2013b. « Les organisations logistiques à promouvoir dans le cadre des Politiques de Transport Durable de Marchandises : La question des circuits de proximité. » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 43 : 22. p.
- Hérault-Fournier, C., A. Merle, et A. H. Prigent-Simonin. 2012. « Comment les consommateurs perçoivent-ils la proximité à l'égard d'un circuit court alimentaire ? » *Management & Avenir* 3 : avril 2012. 16–33. 53 doi:10.3917/mav.053.0016
- Kirat, T., et Y. Lung. 1995. « Innovations et proximités : Le territoire, lieu de déploiement des processus d'apprentissage. » Dans, N. Lazaric, and J.-M. Monnier edited by, *Coordination économique et apprentissage des firmes*, Paris : Économica. 206–227.
- Leroux, I., P. Muller, B. Plottu, et C. Widehem. 2014. « Innovation ouverte et évolution des business models dans les pôles de compétitivité : Le rôle des intermédiaires dans la création variétale végétale. » *Revue d'économie industrielle* 146 : 115–151. doi:10.4000/rei.5812
- Lièvre, P. 2007. « Les définitions de la logistique, le problème des fondements », In Que sais-je – La logistique, edited ny La Découverte, 11–27. Paris
- Masson, S., et R. Petiot. 2013. « Logistique et territoire : Multiplicité des interactions et forces de régulation. » *Géographie, économie, société* 154 : 385–412. doi:10.3166/ges.15.385-412
- Mundler, P., et L. Rumpus. 2012. "The Energy Efficiency of Local Food Systems: A Comparison between Different Modes of Distribution." *Food policy* 376: 609–615. doi:10.1016/j.foodpol.2012.07.006
- Mundler, P., et S. Laughrea. 2016. « Les bénéfices des circuits alimentaires de proximité. Une revue critique de la littérature. » Patrick Mundler. Dans éd. Alimentation et

- proximités. Jeux d'acteurs et territoires, 27–58. Dijon cedex, France: Educagri éditions.
- Musca, G. 2006. « Une stratégie de recherche processuelle : L'étude longitudinale de cas enchâssés. » *M@n@gement* 93 : 153–176. doi:10.3917/mana.093.0153
- Nadou, F. (2013). « Intermédiation territoriale et spatialisation des activités économiques : Cohérences et contradictions de l'action publique locale : Investigation par la planification stratégique. » Thèse de doctorat, Université de Tours. 515.
- Noireaux, V. 2017. « Rôles des supplychains locales dans la résilience des territoires : L'exemple des produits alimentaires en Auvergne. » *Logistique & Management* 253 : 225–237. doi:10.1080/12507970.2017.1336949
- Paché, G. 2006. « Approche spatialisée des chaînes logistiques étendues - De quelle(s) proximité(s) parle-t-on ? » *Les Cahiers Scientifiques du Transport* 49 : 9–28.
- Pirog, R., T. Van Pelt, K. Enshayan, and E. Cook. 2001. *Food, Fuel, and Freeways: An Iowa Perspective on How Far Food Travels, Fuel Usage, and Greenhouse Gas Emissions*, 33pp. Ames, IA: Leopold Center for Sustainable Agriculture, Iowa State University.
- Praly, C., C. Chazoule, C. Delfosse, N. Bon, et M. Cornée. 2009. « La notion de "proximité" pour analyser les circuits courts. » Actes du XLVIe colloque de l'ASRDLF, 6–8 juillet 2009, Clermont-Ferrand, France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00617164>
- Praly, C., C. Chazoule, C. Delfosse, et P. Mindler. 2014. « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. » *Géographie, économie, société* 164 : 455–478. doi:10.3166/ges.16.455-478
- Raton, G., A. Gonçalves, et F. Wallet, (2019). « Des solutions logistiques collectives pour améliorer les performances de l'alimentation de proximité – étude réalisée dans le cadre du RMT Alimentation locale. » Colloque INRA « reterritorialisation de l'alimentation : quelles contributions à la durabilité des systèmes alimentaires ? », Paris, 28 novembre 2019.
- Raton, G., et C. Raimbert. 2020. « Livrer en circuits courts : Les mobilités des agriculteurs comme révélateur des territoires alimentaires émergents. Étude de cas dans les Hauts-de-France. » *Géocarrefour* 933 : 23.
- Ritzenthaler, A. 2018 Rapport « les circuits de distribution des produits alimentaires », 181pp. Conseil économique, social et environnemental (CESE).
- Rizet, C., M. Browne, J. Léonardi, J. Allen, J. Piotrowska, E. Cornelis, et J. Descamps (2008). « Chaînes logistiques et consommation d'énergie : Cas des meubles et des fruits et légumes. » Rapport Contrat INRETS/ADEME N° 05 03 C 017, décembre, 167.
- Romeyer, C. 2012. « La restauration collective en quête de solutions logistiques. » Dans Pringent-Simonin A. H. et Héroult-Fournier, C. (Éds.), *Au plus près de l'assiette : pérenniser les circuits courts alimentaires*, Quae et Educagri, Versailles et Dijon, 138–167.
- Torre, A., et A. Caron. 2005. « Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : Le cas des conflits d'usage et de voisinage. » *Économie et institutions* 6–7 : 183–219. doi:10.4000/ei.952
- Torre, A. 2009. « Retour sur la notion de Proximité Géographique. » *Géographie, économie, société* 11 : 63–75. doi:10.3166/ges.11.63-73
- Vaillant, L., A. Gonçalves, G. Raton, et C. Blanquart. 2017. « Transport et logistique des circuits courts alimentaires de proximité : La diversité des trajectoires d'innovation. » *Innovations* 543 : 123–141. doi:10.3917/inno.pr1.0018
- Vaillant, L., et G. Halter. 2020. « L'inclusion des TIC dans la logistique des circuits courts alimentaires. Une enquête en Hauts-de-France. » *Reflets et perspectives de la vie économique* 581 : 5–17. doi:10.3917/rpve.591.0005
- Zacharia, Z. G., N. R. Sanders, and N. W. Nix. 2011. "The Emerging Role of the Third-Party Logistics Provider (3PL) as an Orchestrator." *Journal of Business Logistics* 321: 40–54. doi:10.1111/j.2158-1592.2011.01004.x

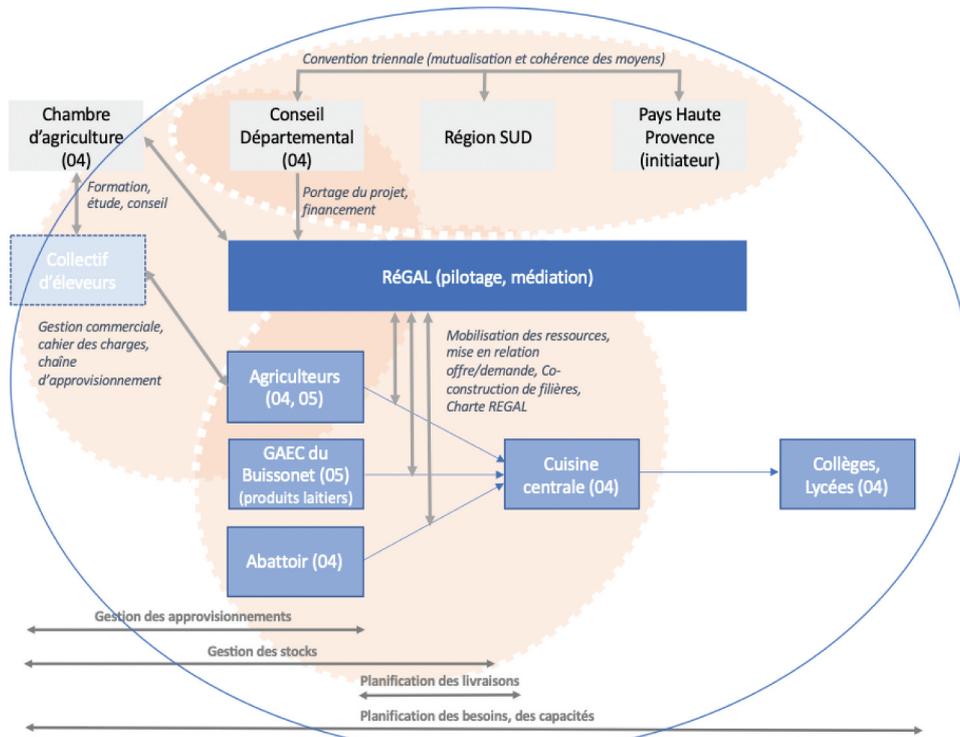


Figure A1. Circuit de proximité Régal.

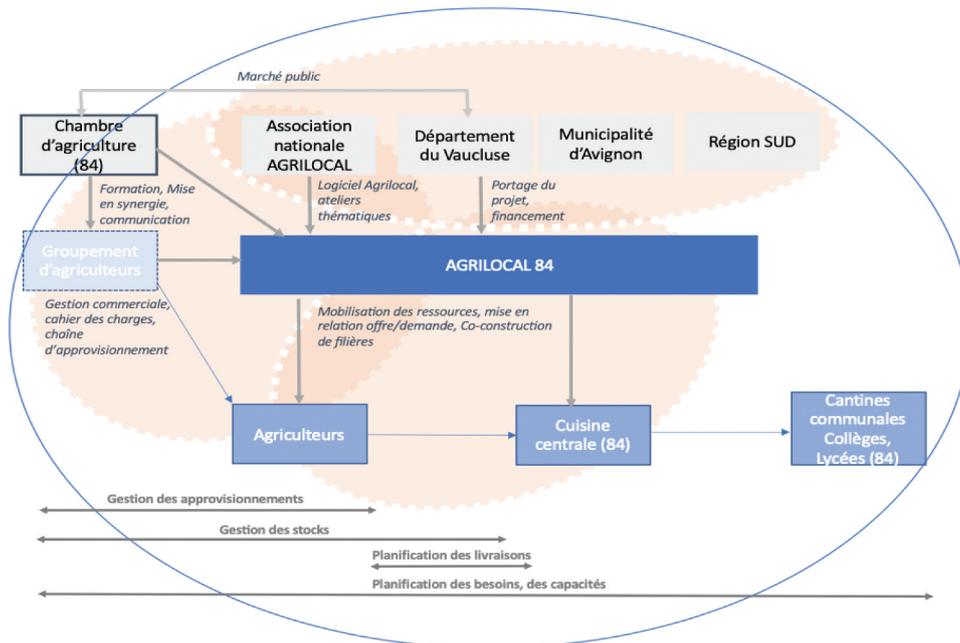


Figure A2. Circuit de proximité Agrilocal.